【Séjour linguistique pour l'été 2023】

Contact en France: Yoshiko OMATSU: yoshiko.contrastyomatsu@toulouse-inp.fr

1) programme pour le séjour linguistique à YOKOHAMA

<u>3 semaines de séjour</u> à YOKOHAMA + 4 semaines de stage : <u>128000 yen</u> + <u>10000 yen</u> (frais de dossier pour le stage ouvrier)

Le dimanche 2 juillet	rendez-vous à l'auberge.
du lundi 3 juillet au samedi 22 juillet	séjour linguistique et culturel
Le dimanche 23 juillet	
	départ pour le lieu du stage
Du lundi 24 juillet au samedi 19 aout	stage
Le dimanche 20 aout	retour en France ou activité libre sous la propre responsabilité de
	l'étudiant
	retudiant

En cas de l'arrivée au dimanche 09/07, le stage ouvrier finit le samedi 26/08.

Le tarif comprend : cours de japonais, activités culturelles (le transport sur place est à la charge des participants)

Le tarif ne comprend pas : le billet d'avion, l'assurance pendant le séjour, les frais de transport sur place, les repas , les dépenses personnelles

--Pour le séjour à YOKOHAMA, l'hébergement proposé est résidence (hostel).

*Nous demandons aux entreprises de prendre en charge la pension complète, les frais de déplacement et les frais tutoriel. Les étrangers qui entrent sur le territoire japonais avec un visa touriste ne peuvent pas recevoir d'argent. C'est strictement interdit par la ministère des affaires étrangères. C'est la raison pour laquelle notre association évite de le leur demander. Mais selon les entreprises, il y en a qui offrent un surplus en tant que frais de transport. Merci de votre compréhension pour cette différence financière selon les entreprises.

- Si vous êtes de la nationalité d'un pays hors EU, vous devez demander un visa auprès de l'ambassade du Japon. L'objet du séjour est « le séjour linguistique ». Ne marquez jamais « stage dans une entreprise ».
- L'achat de billet d'avion est de votre responsabilité. Fortement conseillé de prendre le billet modifiable et remboursable.

- L'annulation de votre place réservée est acceptée jusqu'à la mi-février.
- Pour la pré-inscription : la date limite le dimanche 27 novembre 2022
- Pour le retour du dossier (inscription) : le dimanche 01 janvier 2023
- Pour le paiement : la date limite est le mercredi 31 mai 2023.